

L'Adresse

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

(Français)

LE DISCOURS DU TRÔNE

REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 18 janvier, de la motion: Qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général en réponse au discours qu'il a prononcé à l'ouverture de la session.

L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition): Monsieur le Président, nous voici donc au début, non seulement d'une nouvelle année, mais également d'une nouvelle législature et d'un nouveau gouvernement, ainsi que d'une nouvelle opposition officielle élue par le Québec et d'un groupe parlementaire nouveau, essentiellement venu de l'Ouest canadien.

Le parti ministériel et le tiers parti ont reçu de leurs électeurs respectifs des mandats significatifs. J'offre donc aux deux chefs mes félicitations pour leur succès électoral. Je souhaite plus particulièrement au premier ministre, santé, lucidité et hauteur de vue dans l'exécution des fonctions qu'il est appelé à remplir à un moment crucial de l'histoire du Canada et du Québec.

Car le peuple québécois se prononcera bientôt sur son avenir, au terme d'un débat que nous souhaitons tous empreint de sens démocratique. C'est aussi le moment où les effets néfastes de la double crise économique et politique menacent de faire perdre espoir à un nombre grandissant de concitoyens et de concitoyennes.

Je tiens aussi, d'une manière générale, à saluer tous les autres élus qui siègent ici. Au nom de mes collègues du Bloc québécois, j'assure le Président, le gouvernement et tous les députés de notre pleine coopération à la bonne tenue de cette Chambre. Nous veillerons, pour notre part à ce que les échanges y soient respectueux quoique intenses, rationnels quoique passionnés, et ordonnés quoique vigoureux.

Car le principal changement, à n'en pas douter, est l'arrivée en cette Chambre d'un grand nombre de députés souverainistes du Québec. Personne n'arrivera à banaliser la rupture que représente la décision de près de deux millions d'électeurs et d'électrices d'envoyer 54 députés préparer dans cette enceinte les voies de la souveraineté du Québec.

• (1530)

L'élan qui a entraîné le Québec à décider ainsi fut tel qu'il s'est traduit par un nombre de députés suffisant pour former l'opposition officielle. Pour paradoxal qu'il puisse paraître, ce geste électoral procède d'une logique implacable.

Il était en effet inévitable que ces vieux murs, qui ont répercuté trop de voix québécoises promptes à avaliser des mesures répudiées par l'électorat, tels l'Accord de Charlottetown et le rapatriement unilatéral de 1982, il était inévitable, dis-je, que ces vieux murs entendent un jour les discours de députés qui fondent leur allégeance de parti sur l'engagement de ne jamais accepter de compromission dans les affaires du Québec traitées à Ottawa; des députés affranchis des contraintes des vieux partis pancanadiens et qui, par conséquent, ne seront pas déchirés entre leurs obligations de parlementaires fédéralistes et leur loyauté envers

le Québec; des députés dont la carrière politique n'est motivée que par la détermination de travailler, visières levées, à l'accession du Québec à la souveraineté.

Plusieurs au Canada anglais ont été étonnés, le soir du 25 octobre dernier, par la récolte du Bloc québécois. À vrai dire, un tel étonnement ne me surprend pas: les canaux de communication qui vont du Québec au Canada anglais subissent d'importantes distorsions en franchissant la frontière, de sorte que la réalité québécoise y est perçue de manière très embrouillée. Il y a là d'ailleurs une première justification de la présence de souverainistes québécois dans cette Chambre.

Il arrive fréquemment que les institutions prennent du retard sur le réel. La précédente Chambre des communes ne faisait pas exception à cette règle: le cinglant désaveu infligé par les électeurs canadiens et québécois à l'Accord de Charlottetown en constitue une preuve patente. Aujourd'hui, les principaux artisans fédéraux de cet Accord ont tous disparu de la scène politique. C'étaient aussi les mêmes qui avaient affiché une froide indifférence devant les malheurs provoqués par la longue et difficile récession commencée au printemps de 1990.

L'électorat a remis les pendules à l'heure. Et, pour la première fois de l'histoire contemporaine, cette Chambre, qui commence ses travaux, reflète l'essence même du Canada, sa nature binationale et les visions très contrastées de l'avenir qui en découlent. La vérité n'est jamais mauvaise conseillère. Comme le disait le général de Gaulle, on peut bien regretter le temps de la marine à voile, mais il n'y a pas d'autre véritable politique possible que celle fondée sur les réalités.

Quelles sont les réalités auxquelles cette Chambre sera confrontée? Tout d'abord, une situation économique singulièrement médiocre. Pour bien s'en rendre compte, il ne suffit pas de rappeler les données globales du moment, il faut aussi les situer dans le cadre chronologique pertinent.

La dernière récession a sévi, en gros, d'avril 1990 à avril 1992, moment auquel les pertes nettes d'emploi ont cessé. Mais les grandes entreprises continuent de licencier des employés et la soi-disant reprise est si anémique que seuls les économistes osent prononcer le mot. Car, en ce début de 1994, le PIB par tête est encore inférieur, pour l'ensemble du Canada, de près de 5 p. 100 à ce qu'il était en 1989. On le sait, le PIB par tête est un indicateur plus pertinent que le PIB global, puisque celui-ci est également influencé par la croissance démographique, fort importante dans le cas du Canada. Non seulement le Canada a reculé par rapport à ses partenaires, mais il a fléchi par rapport à lui-même.

La situation de l'emploi ne paraît pas plus reluisante, pas plus réjouissante. L'économie canadienne n'avait récupéré, à la fin de 1993, que 60 p. 100 de tous les emplois perdus au cours de la récession. La situation au Québec s'avère encore plus désastreuse, puisque le taux de récupération n'y atteint que 25 p. 100. Il faut dire que le Québec a été, à toutes fins utiles, privé de gouvernement pendant une bonne partie de 1993. Mais, pendant ce temps, d'importants contingents de jeunes arrivent sur le marché du travail. Pour simplement absorber le nombre net de nouveaux demandeurs d'emplois, il faudrait que l'économie canadienne crée chaque année plus de 200 000 emplois, dont environ 45 000 au Québec. Avec la performance de 1993,